

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00064

Numéro SIREN : 314 239 096

Nom ou dénomination : LILLE SEPTENTRION

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2021 sous le numéro de dépôt 12111

ETATS FINANCIERS

LILLE SEPTENTRION

Société Anonyme

**411 Avenue du Maréchal Leclerc – 59155 FACHES
THUMESNIL**

DATE DE CLOTURE : 30/06/2020

COPIE CERTIFEE CONFORME

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke and a horizontal line.

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	0	0	0	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	5 604 113	0	5 604 113	5 604 113
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	9 836	0	9 836	9 836
Autres immobilisations financières	479	0	479	479
TOTAL immobilisations financières	5 614 428	0	5 614 428	5 614 428
Total Actif Immobilisé (II)	5 614 428	0	5 614 428	5 614 428
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	85 340	84 986	353	60 565
Autres créances	1 994 835	0	1 994 835	1 333 377
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	2 080 175	84 986	1 995 188	1 393 943
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	103 294	0	103 294	7 691
TOTAL Disponibilités	103 294	0	103 294	7 691
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	2 183 468	84 986	2 098 482	1 401 634
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	7 797 896	84 986	7 712 910	7 016 061

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 0	4 333 404	4 333 404
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		580 114	580 114
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		38 888	38 888
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. 0 fluctuation des cours :	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales 0 d'artistes :	610 434	610 434
TOTAL Réserves		649 322	649 322
Report à nouveau		-10 231 998	-10 763 375
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		497 600	531 377
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		-4 171 558	-4 669 158
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		50 000	50 000
Provisions pour charges		0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		50 000	50 000
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		111 460	8 471
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières		111 460	8 471
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 987	46 420
Dettes fiscales et sociales		2 847	14 124
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		11 711 174	11 566 204
TOTAL Dettes d'exploitation		11 723 008	11 626 749
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		11 834 468	11 635 220
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		7 712 910	7 016 061

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	262		262	51 004
Chiffres d'affaires nets	262		262	51 004
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			11 339	28 750
Autres produits			945	55 693
Total des produits d'exploitation (I)			12 546	135 447
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				886
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			11 605	70 963
Impôts, taxes et versements assimilés			1 397	-25 791
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation	Dotations aux amortissements			
	sur immobilisations			
	Dotations aux provisions			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges			3 981	37 548
Total des charges d'exploitation (II)			16 984	83 606
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-4 438	51 841
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			628 325	628 325
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			7 797	9 734
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			636 122	638 059
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			147 263	158 523
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			147 263	158 523
RÉSULTAT FINANCIER			488 860	479 536
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			484 422	531 377

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (VII)			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VIII)			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		-13 178	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	648 669	648 669	773 506
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	151 068	151 068	242 129
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		497 600	531 377

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

LILLE SEPTENTRION

- I. REGLES, METHODES COMPTABLES ET FAITS SIGNIFICATIFS
- II. NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT
- III. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS
- IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

I. REGLES, METHODES COMPTABLES ET FAITS SIGNIFICATIFS

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables fondamentaux :

- prudence,
 - permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
 - continuité de l'exploitation (malgré la situation nette négative de la société, compte tenu du soutien financier du groupe),
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Il a été fait application des dispositions du Code de Commerce, ainsi que du Plan Comptable général tel qu'il résulte de l'application du règlement de l'ANC 2014-03 mis à jour par l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les événements suivants sont intervenus sur l'exercice :

Crise sanitaire liée à la pandémie COVID 19 :

L'exercice clos le 30 juin 2020 est marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie mondiale COVID 19.

Les établissements hospitaliers privés participent activement au schéma national de lutte contre l'épidémie Covid 19 en liaison avec et en soutien des hôpitaux publics. En respect des directives ministérielles, relayées par les agences régionales de santé, les cliniques et hôpitaux privés ont annulé (au plus fort de la crise et notamment pendant la période du confinement imposé dès le 16 mars 2020 au niveau national) toutes leurs activités médicales et chirurgicales non urgentes et n'induisant pas de perte de chance pour les patients afin de libérer des capacités en hébergement d'hospitalisation ainsi qu'au sein des plateaux techniques pour faire face aux besoins sanitaires locaux. Les personnels et médecins libéraux sont mobilisés et intégrés aux plans de prévention et de lutte contre l'épidémie.

Au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire, et notamment du processus de déconfinement, l'activité des établissements hospitaliers privés a pu reprendre dans des conditions plus normales mais toujours sous contraintes dans le respect des directives gouvernementales ou régionales et en fonction des conditions sanitaires locales.

Les impacts financiers sont divers et variables selon les situations particulières de chaque établissement. Ils concernent principalement :

- - - - Des manques à gagner (perte de chiffre d'affaires soins et/ou de recettes annexes) liés aux déprogrammations et la baisse d'activité.
- - - - Des surcoûts engagés pour faire face à la crise qui portent notamment sur :
 - o Les achats médicaux (médicaments et dispositifs médicaux),
 - o La masse salariale (personnel soignants) et frais accessoires (frais déplacements, notes de frais, frais de protection des personnels...),
 - o Des investissements ou locations de matériels.

Durée de l'exercice précédent clos le 30/06/2019

L'exercice précédent, clos le 30/06/2019, a eu une durée de 12 mois.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

a. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le plan suivant :

Immobilisations Incorporelles :

	Mode	Durée
Logiciels informatiques	Linéaire	2/3 ans

Immobilisations corporelles :

	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20/40 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10/20 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire	3/10 ans
Installations générales, agencements divers	Linéaire	5/15 ans
Matériel de transport	Linéaire	4/5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4/5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3/5 ans
Mobilier	Linéaire	5/10 ans

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Malis techniques immobiliers

Afin de s'assurer de la correcte traduction des dispositions du plan comptable (règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015) applicables aux malis techniques, la société a procédé à une affectation comptable des malis techniques inscrits dans ses livres comptables, en fonction des plus-values significatives et fiables identifiées.

Les malis techniques de la société concernent des ensembles immobiliers. L'affectation comptable a été réalisée à partir d'expertises immobilières réalisées au cours de l'exercice.

Ces malis techniques sont amortis sur la durée résiduelle d'amortissement de l'actif auquel ils ont été affectés. Pour mémoire, les durées d'amortissement de référence sont :

- Terrains : non amortissables,
- Constructions : 25 années,
- Terrains : non amortissables,
- Aménagements : ..10 années.

Immobilisations financières :

Les titres de participation sont enregistrés au coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage correspond à la valeur actualisée de la somme des flux de trésorerie futurs avant impôt des entités détenues par LILLE SEPTENTRION diminués des dettes financières nettes.

Malis techniques titres

Afin de s'assurer de la correcte traduction des dispositions du plan comptable (règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015) applicables aux malis techniques, la société a procédé à une affectation comptable des malis techniques inscrits dans ses livres comptables, en fonction des plus-values significatives et fiables identifiées.

Les malis techniques de la société concernent uniquement des titres de participation. Leur affectation comptable a été réalisée à partir de l'affectation extracomptable antérieurement réalisée.

Ces malis techniques font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

b. Les stocks

Néant.

c. Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée au cas par cas après analyse menée dans le cadre du processus régulier de recouvrement des créances mis en place.

De manière générale, le taux de dépréciation retenu pour les créances clients est :

- 100 % sur les créances clients "part patients" de plus de 6 mois.
- 100 % sur les créances clients « part régime obligatoire » de plus de 12 mois.
- 100 % sur les créances "part régimes complémentaires" de plus de 24 mois.

d. Engagement de retraite

Néant.

e. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

II. NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

a. Immobilisations

Les mouvements de l'exercice afférents aux valeurs brutes et aux amortissements, sont résumés dans les tableaux :

- D.G.I. n° 2054 (cf. ANNEXE 1),
- D.G.I. n° 2055 (cf. ANNEXE 2).

b. Etat des provisions

Les mouvements de l'exercice afférents aux provisions sont résumés dans le tableau n° 2056 des provisions (cf. ANNEXE 3).

Le montant des reprises utilisées de provision s'élève à 11 338,55 €.

c. Créances et dettes

Les échéances des créances et dettes sont résumées dans le tableau D.G.I. n° 2057 (cf. ANNEXE 4).

La part de la rubrique "autres créances" comprend pour :

- 0 € de créances liées aux opérations de prothèses et sang pour le compte des patients.
- 0 € de subvention à recevoir au titre du Fonds de Modernisation des Etablissements Privés.
- 0 € de créances de Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi restant à imputer.
- 0 € de produits à recevoir de Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

d. Fonds commercial

Néant.

e. Comptes rattachés

- Produits à recevoir :

Il n'y a pas de produits à recevoir.

- Charges à payer :

- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8987
- Dettes fiscales et sociales	676

Les charges à payer représentent un total de 9 663 € qui concernent que des charges d'exploitation pour 9 663 €.

f. Comptes de régularisation

Néant.

g. Gestion centralisée de trésorerie

La position du compte "banque" représente la compensation entre le compte bancaire commercial et le compte miroir.

h. Valeurs mobilières de placement

Néant.

i. Provisions réglementées

Néant.

j. Passifs environnementaux

La société n'a pas constaté de provision au titre de passifs environnementaux.

k. Subventions d'investissement

Néant.

l. Capital social

Le capital de la société se compose de 4 333 404 actions à 1 €.

Tableau de variation des capitaux propres :

Rubriques	30/06/2019	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	30/06/2020
Capital social ou individuel	4 333 404,05					4 333 404,05
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	580 113,55					580 113,55
Ecart de réévaluation						
Réserve légale	38 888,45					38 888,45
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves	610 433,66					610 433,66
Report à nouveau	-10 763 375,22				531 377,02	-10 231 998,20
Résultat de l'exercice	531 377,02	497 600,08			-531 377,02	497 600,08
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-4 669 158,49	497 600,08				-4 171 558,41

m. Résultat financier

Le résultat financier comprend l'incidence des opérations suivantes :

Libellé	Charges financières	Produits financiers
Intérêts des comptes courants à payer G	147 262,60	
Intérêts des comptes courants à recevoir G		7 797,25
Revenus Titres G		628 325,00

TOTAL	147 263	636 122

n. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 0€.

o. Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires :

C.A. H.T. au titre de l'activité médicale à 0 €.

C.A. H.T. au titre des recettes annexes à 262,47 €.

p. Situation fiscale

Les résultats de la société sont intégrés dans le cadre d'un régime fiscal groupe. La convention prévoit que la société conserve la charge d'impôt correspondant au montant dû en dehors de tout régime de groupe.

Le montant des réductions et des crédits d'impôt comptabilisé s'élève à 13 178,00 € et se décompose comme de la manière suivante :

- Crédit d'impôt recherche :	13 178
- Crédit d'impôt apprentissage :	
- Crédit d'impôt famille :	
- Crédit d'impôt maître restaurateur :	
- Réduction d'impôt mécénat :	

La situation fiscale latente s'établit comme suit :

-- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Libellé	30/06/2020
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt	
Provisions réglementées	
Subventions d'investissement	
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Actif	
Autres charges déduites d'avance	
Plus values à long terme en sursis d'imposition	
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	
Total passif d'impôt futur	
Bases d'allègement de la dette future d'impôt	
Amortissements des logiciels	
Pertes potentielles sur contrat à long terme	
Provisions pour retraites et obligations similaires	
Autres risques et charges provisionnés	
Charges à payer	
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Passif	
Autres produits taxés d'avance	
Déficits reportables fiscalement	793 033
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	793 033
Total actif d'impôt futur	
Situation fiscale latente nette	

(1) Taux d'impôt :

32,02%

Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :
 Dont taux normal d'impôt sur les sociétés : 31,00%
 Contribution sociale sur l'impôt : 3,30%

-- Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition de l'impôt	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat Net
Résultat courant	484 422,08		484 422,08
Résultat exceptionnel court-terme			
Résultat exceptionnel long-terme			
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
Crédits d'impôt		13 178,00	13 178,00
RESULTAT COMPTABLE	484 422,08	13 178,00	497 600,08

Méthode employée : Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

III. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

a. Engagements financiers

Néant.

b. Sûretés réelles

Néant.

c. Personnel

Néant.

d. Rémunérations des dirigeants

Néant.

e. Identité de la société consolidante

La société fait partie d'un groupe dont la société consolidante est la Société Anonyme RAMSAY GENERALE DE SANTE (Siren n° 383 699 048), entité de nationalité française. Son siège est 39 rue Mstislav Rostropovitch CS60053 75850 Paris Cedex 17 et son capital s'élève à 82 792 267,50 €.

La société RAMSAY GENERALE DE SANTE est elle-même consolidée au sein d'un groupe dont la société consolidante est la société RAMSAY HEALTH CARE LIMITED. Son siège social est Level 18, 126 Philip Street Sydney NSW 2000 Australia

Une copie des états financiers consolidés peut être obtenue sur le site internet de la société RAMSAY GENERALE DE SANTE : <http://ramsaygds.fr/>

f. Tableau des filiales et participations

Cf. ANNEXE 8

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS

Néant.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Tableaux explicatifs

SOMMAIRE

- ANNEXE 1 - Mouvement des immobilisations
- ANNEXE 2 - Mouvements des amortissements
- ANNEXE 3 - Mouvements des provisions
- ANNEXE 4 - Echéances des créances et dettes
- ANNEXE 5 - Engagement de crédit-bail
- ANNEXE 6 - Engagement financiers (hors crédit-bail)
- ANNEXE 7 - Etat de l'effectif
- ANNEXE 8 - Tableaux des filiales et participations

ANNEXE 1 - Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL (III)				
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		5 604 113		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		10 315		
	TOTAL (IV)		5 614 428		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		5 614 428		
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Réévaluation
			Virement	Cession	
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL (III)				
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				5 604 113
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				10 315
	TOTAL (IV)				5 614 428
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				5 614 428

ANNEXE 2 - Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables				Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)							
TOTAL GENERAL (I + II + III)							
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ANNEXE 3 - Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- - Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige	50 000			50 000
Frais de développement				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)	50 000			50 000
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	96 325	0	11 339	84 986
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	96 325	0	11 339	84 986
TOTAL GENERAL (I + II + III)	146 325	0	11 339	134 986
Dont dotations et reprises d'exploitation			11 339	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

ANNEXE 4 - Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				0	0	0	
Prêts				9 836	9 836	0	
Autres immos financières				479	479	0	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				10 315	10 315	0	
Clients douteux ou litigieux				84 986	84 986	0	
Autres créances				353	353	0	
Créances représentatives de titres prêtés				0	0	0	
Personnel et comptes rattachés				0	0	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				0	0	0	
Impôts sur les bénéfices				40 372	40 372	0	
Taxe sur la valeur ajoutée				201	201	0	
Etat et autres collectivités				0	0	0	
Etat - divers				0	0	0	
Groupes et associés				1 945 802	1 945 802	0	
Débiteurs divers				8 460	8 460	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				2 080 175	2 080 175	0	
Charges constatées d'avance				0	0	0	
TOTAL DES CREANCES				2 090 490	2 090 490	0	
Prêts accordés en cours d'exercice				0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice				0			
Prêts et avances consentis aux associés				0			
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				0	0	0	0
Autres emprunts obligataires				0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				111 460	111 460	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers				0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés				8 987	8 987	0	0
Personnel et comptes rattachés				2 847	2 847	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices				0	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée				0	0	0	0
Etat et autres collectivités publiques				0	0	0	0
Obligations cautionnées				0	0	0	0
Autres impôts				0	0	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				0	0	0	0
Groupes et associés				11 710 293	11 710 293	0	0
Autres dettes				882	882	0	0
Dette représentative de titres empruntés				0	0	0	0
Produits constatés d'avance				0	0	0	0
TOTAL DES DETTES				11 834 468	11 834 468	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice				0			

ANNEXE 5 - Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs					
· Dotation de l'exercice					
Total					
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs					
· Exercices					
Total					
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus					
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					
· A plus de 5 ans					
Total					
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus					
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					
· A plus de 5 ans					
Total					
Montant pris en charge dans l'exercice					

Néant

ANNEXE 6 - Engagements hors bilan

Néant.

ANNEXE 7 - Etat de l'effectif

Néant.

« LILLE SEPTENTRION »

Société anonyme au capital de 4.333.404 euros
Siège social : 411 Avenue du Maréchal Leclerc – 59155 FACHES THUMESNIL
Immatriculée sous le numéro 314 239 096 au R.C.S de 314 239 096
(la « Société »)

**RESOLUTION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020 PRESENTÉE A
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 MARS 2021**

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020, s'élevant 497 600 euros, comme suit :

- Au compte « Report à Nouveau » afin de l'apurer à due concurrence 497 600 euros

En conséquence :

- Le compte « Report à Nouveau » est porté à – 9 734 398 euros

L'Assemblée reconnaît en outre qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



LILLE SEPTENTRION »

Société anonyme au capital de 4.333.404 euros
Siège social : 411 Avenue du Maréchal Leclerc – 59155 FACHES THUMESNIL
Immatriculée sous le numéro 314 239 096 au R.C.S de 314 239 096
(la « **Société** »)

**RESOLUTION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020 VOTEE PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 MARS 2021**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020, s'élevant 497 600 euros, comme suit :

- Au compte « Report à Nouveau » afin de l'apurer à due concurrence 497 600 euros

En conséquence :

- Le compte « Report à Nouveau » est porté à – 9 734 398 euros

L'Assemblée reconnaît en outre qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

COPIE CERTIFEE CONFORME



LILLE SEPTENTRION

Société anonyme

411 Avenue du Maréchal Leclerc

59155 FACHES THUMESNIL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

LILLE SEPTENTRION

Société anonyme

411 Avenue du Maréchal Leclerc

59155 FACHES THUMESNIL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

A l'assemblée générale de la société LILLE SEPTENTRION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LILLE SEPTENTRION relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 juin 2020 s'établit à 5 604 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'usage selon les modalités décrites dans la note de l'annexe « I.a. Immobilisations financières ».

Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des processus mis en place pour la valorisation des titres de participation, à apprécier les données utilisées et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui

- d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
 - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 01 mars 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Stéphane LEMANISSIER

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	0	0	0	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	5 604 113	0	5 604 113	5 604 113
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	9 836	0	9 836	9 836
Autres immobilisations financières	479	0	479	479
TOTAL immobilisations financières	5 614 428	0	5 614 428	5 614 428
Total Actif Immobilisé (II)	5 614 428	0	5 614 428	5 614 428
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	85 340	84 986	353	60 565
Autres créances	1 994 835	0	1 994 835	1 333 377
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	2 080 175	84 986	1 995 188	1 393 943
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	103 294	0	103 294	7 691
TOTAL Disponibilités	103 294	0	103 294	7 691
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	2 183 468	84 986	2 098 482	1 401 634
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	7 797 896	84 986	7 712 910	7 016 061

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 0	4 333 404	4 333 404
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	580 114	580 114
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	38 888	38 888
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. 0 fluctuation des cours :	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	610 434	610 434
TOTAL Réserves	649 322	649 322
Report à nouveau	-10 231 998	-10 763 375
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	497 600	531 377
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-4 171 558	-4 669 158
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	50 000	50 000
Provisions pour charges	0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	50 000	50 000
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	111 460	8 471
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières	111 460	8 471
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 987	46 420
Dettes fiscales et sociales	2 847	14 124
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	11 711 174	11 566 204
TOTAL Dettes d'exploitation	11 723 008	11 626 749
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	11 834 468	11 635 220
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	7 712 910	7 016 061

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	262		262	51 004
Chiffres d'affaires nets	262		262	51 004
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			11 339	28 750
Autres produits			945	55 693
Total des produits d'exploitation (I)			12 546	135 447
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				886
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			11 605	70 963
Impôts, taxes et versements assimilés			1 397	-25 791
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges			3 981	37 548
Total des charges d'exploitation (II)			16 984	83 606
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-4 438	51 841
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			628 325	628 325
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			7 797	9 734
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			636 122	638 059
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			147 263	158 523
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			147 263	158 523
RÉSULTAT FINANCIER			488 860	479 536
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			484 422	531 377

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (VII)			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VIII)			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		-13 178	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	648 669	648 669	773 506
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	151 068	151 068	242 129
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		497 600	531 377

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

LILLE SEPTENTRION

- I. REGLES, METHODES COMPTABLES ET FAITS SIGNIFICATIFS
- II. NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT
- III. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS
- IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

I. REGLES, METHODES COMPTABLES ET FAITS SIGNIFICATIFS

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables fondamentaux :

- prudence,
 - permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
 - continuité de l'exploitation (malgré la situation nette négative de la société, compte tenu du soutien financier du groupe),
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Il a été fait application des dispositions du Code de Commerce, ainsi que du Plan Comptable général tel qu'il résulte de l'application du règlement de l'ANC 2014-03 mis à jour par l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les événements suivants sont intervenus sur l'exercice :

Crise sanitaire liée à la pandémie COVID 19 :

L'exercice clos le 30 juin 2020 est marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie mondiale COVID 19.

Les établissements hospitaliers privés participent activement au schéma national de lutte contre l'épidémie Covid 19 en liaison avec et en soutien des hôpitaux publics. En respect des directives ministérielles, relayées par les agences régionales de santé, les cliniques et hôpitaux privés ont annulé (au plus fort de la crise et notamment pendant la période du confinement imposé dès le 16 mars 2020 au niveau national) toutes leurs activités médicales et chirurgicales non urgentes et n'induisant pas de perte de chance pour les patients afin de libérer des capacités en hébergement d'hospitalisation ainsi qu'au sein des plateaux techniques pour faire face aux besoins sanitaires locaux. Les personnels et médecins libéraux sont mobilisés et intégrés aux plans de prévention et de lutte contre l'épidémie.

Au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire, et notamment du process de déconfinement, l'activité des établissements hospitaliers privés a pu reprendre dans des conditions plus normales mais toujours sous contraintes dans le respect des directives gouvernementales ou régionales et en fonction des conditions sanitaires locales.

Les impacts financiers sont divers et variables selon les situations particulières de chaque établissement. Ils concernent principalement :

- - - - Des manques à gagner (perte de chiffre d'affaires soins et/ou de recettes annexes) liés aux déprogrammations et la baisse d'activité.
- - - - Des surcoûts engagés pour faire face à la crise qui portent notamment sur :
 - o Les achats médicaux (médicaments et dispositifs médicaux),
 - o La masse salariale (personnel soignants) et frais accessoires (frais déplacements, notes de frais, frais de protection des personnels...),
 - o Des investissements ou locations de matériels.

Durée de l'exercice précédent clos le 30/06/2019

L'exercice précédent, clos le 30/06/2019, a eu une durée de 12 mois.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

a. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le plan suivant :

Immobilisations Incorporelles :

	Mode	Durée
Logiciels informatiques	Linéaire	2/3 ans

Immobilisations corporelles :

	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20/40 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10/20 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire	3/10 ans
Installations générales, agencements divers	Linéaire	5/15 ans
Matériel de transport	Linéaire	4/5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4/5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3/5 ans
Mobilier	Linéaire	5/10 ans

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Malis techniques immobiliers

Afin de s'assurer de la correcte traduction des dispositions du plan comptable (règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015) applicables aux malis techniques, la société a procédé à une affectation comptable des malis techniques inscrits dans ses livres comptables, en fonction des plus-values significatives et fiables identifiées.

Les malis techniques de la société concernent des ensembles immobiliers. L'affectation comptable a été réalisée à partir d'expertises immobilières réalisées au cours de l'exercice.

Ces malis techniques sont amortis sur la durée résiduelle d'amortissement de l'actif auquel ils ont été affectés. Pour mémoire, les durées d'amortissement de référence sont :

- Terrains : non amortissables,
- Constructions : 25 années,
- Terrains : non amortissables,
- Aménagements : ..10 années.

Immobilisations financières :

Les titres de participation sont enregistrés au coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage correspond à la valeur actualisée de la somme des flux de trésorerie futurs avant impôt des entités détenues par LILLE SEPTENTRION diminués des dettes financières nettes.

Malis techniques titres

Afin de s'assurer de la correcte traduction des dispositions du plan comptable (règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015) applicables aux malis techniques, la société a procédé à une affectation comptable des malis techniques inscrits dans ses livres comptables, en fonction des plus-values significatives et fiables identifiées.

Les malis techniques de la société concernent uniquement des titres de participation. Leur affectation comptable a été réalisée à partir de l'affectation extracomptable antérieurement réalisée.

Ces malis techniques font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

b. Les stocks

Néant.

c. Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée au cas par cas après analyse menée dans le cadre du processus régulier de recouvrement des créances mis en place.

De manière générale, le taux de dépréciation retenu pour les créances clients est :

- 100 % sur les créances clients "part patients" de plus de 6 mois.
- 100 % sur les créances clients « part régime obligatoire » de plus de 12 mois.
- 100 % sur les créances "part régimes complémentaires" de plus de 24 mois.

d. Engagement de retraite

Néant.

e. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

II. NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

a. Immobilisations

Les mouvements de l'exercice afférents aux valeurs brutes et aux amortissements, sont résumés dans les tableaux :

- D.G.I. n° 2054 (cf. ANNEXE 1),
- D.G.I. n° 2055 (cf. ANNEXE 2).

b. Etat des provisions

Les mouvements de l'exercice afférents aux provisions sont résumés dans le tableau n° 2056 des provisions (cf. ANNEXE 3).

Le montant des reprises utilisées de provision s'élève à 11 338,55 €.

c. Créances et dettes

Les échéances des créances et dettes sont résumées dans le tableau D.G.I. n° 2057 (cf. ANNEXE 4).

La part de la rubrique "autres créances" comprend pour :

- 0 € de créances liées aux opérations de prothèses et sang pour le compte des patients.
- 0 € de subvention à recevoir au titre du Fonds de Modernisation des Etablissements Privés.
- 0 € de créances de Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi restant à imputer.
- 0 € de produits à recevoir de Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

d. Fonds commercial

Néant.

e. Comptes rattachés

- Produits à recevoir :

Il n'y a pas de produits à recevoir.

- Charges à payer :

- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8987
- Dettes fiscales et sociales	676

Les charges à payer représentent un total de 9 663 € qui concernent que des charges d'exploitation pour 9 663 €.

f. Comptes de régularisation

Néant.

g. Gestion centralisée de trésorerie

La position du compte "banque" représente la compensation entre le compte bancaire commercial et le compte miroir.

h. Valeurs mobilières de placement

Néant.

i. Provisions réglementées

Néant.

j. Passifs environnementaux

La société n'a pas constaté de provision au titre de passifs environnementaux.

k. Subventions d'investissement

Néant.

l. Capital social

Le capital de la société se compose de 4 333 404 actions à 1 €.

Tableau de variation des capitaux propres :

Rubriques	30/06/2019	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	30/06/2020
Capital social ou individuel	4 333 404,05					4 333 404,05
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	580 113,55					580 113,55
Ecart de réévaluation						
Réserve légale	38 888,45					38 888,45
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves	610 433,66					610 433,66
Report à nouveau	-10 763 375,22				531 377,02	-10 231 998,20
Résultat de l'exercice	531 377,02	497 600,08			-531 377,02	497 600,08
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-4 669 158,49	497 600,08				-4 171 558,41

m. Résultat financier

Le résultat financier comprend l'incidence des opérations suivantes :

Libellé	Charges financières	Produits financiers
Intérêts des comptes courants à payer G	147 262,60	
Intérêts des comptes courants à recevoir G		7 797,25
Revenus Titres G		628 325,00

TOTAL	147 263	636 122

n. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 0€.

o. Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires :

C.A. H.T. au titre de l'activité médicale à 0 €.

C.A. H.T. au titre des recettes annexes à 262,47 €.

p. Situation fiscale

Les résultats de la société sont intégrés dans le cadre d'un régime fiscal groupe. La convention prévoit que la société conserve la charge d'impôt correspondant au montant dû en dehors de tout régime de groupe.

Le montant des réductions et des crédits d'impôt comptabilisé s'élève à 13 178,00 € et se décompose comme de la manière suivante :

- Crédit d'impôt recherche : 13 178
- Crédit d'impôt apprentissage :
- Crédit d'impôt famille :
- Crédit d'impôt maître restaurateur :
- Réduction d'impôt mécénat :

La situation fiscale latente s'établit comme suit :

-- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

<i>Libellé</i>	<i>30/06/2020</i>
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt	
Provisions réglementées	
Subventions d'investissement	
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Actif	
Autres charges déduites d'avance	
Plus values à long terme en sursis d'imposition	
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	
Total passif d'impôt futur	
Bases d'allègement de la dette future d'impôt	
Amortissements des logiciels	
Pertes potentielles sur contrat à long terme	
Provisions pour retraites et obligations similaires	
Autres risques et charges provisionnés	
Charges à payer	
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Passif	
Autres produits taxés d'avance	
Déficits reportables fiscalement	793 033
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	793 033
Total actif d'impôt futur	
Situation fiscale latente nette	

(1) Taux d'impôt :

32,02%

Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :
 Dont taux normal d'impôt sur les sociétés : 31,00%
 Contribution sociale sur l'impôt : 3,30%

-- Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition de l'impôt	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat Net
Résultat courant	484 422,08		484 422,08
Résultat exceptionnel court-terme			
Résultat exceptionnel long-terme			
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
Crédits d'impôt		13 178,00	13 178,00
RESULTAT COMPTABLE	484 422,08	13 178,00	497 600,08

Méthode employée : Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

III. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

a. Engagements financiers

Néant.

b. Sûretés réelles

Néant.

c. Personnel

Néant.

d. Rémunérations des dirigeants

Néant.

e. Identité de la société consolidante

La société fait partie d'un groupe dont la société consolidante est la Société Anonyme RAMSAY GENERALE DE SANTE (Siren n° 383 699 048), entité de nationalité française. Son siège est 39 rue Mstislav Rostropovitch CS60053 75850 Paris Cedex 17 et son capital s'élève à 82 792 267.50 €.

La société RAMSAY GENERALE DE SANTE est elle-même consolidée au sein d'un groupe dont la société consolidante est la société RAMSAY HEALTH CARE LIMITED. Son siège social est Level 18, 126 Philip Street Sydney NSW 2000 Australia

Une copie des états financiers consolidés peut être obtenue sur le site internet de la société RAMSAY GENERALE DE SANTE : <http://ramsaygds.fr/>

f. Tableau des filiales et participations

Cf. ANNEXE 8

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS

Néant.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Tableaux explicatifs

SOMMAIRE

- ANNEXE 1 - Mouvement des immobilisations
- ANNEXE 2 - Mouvements des amortissements
- ANNEXE 3 - Mouvements des provisions
- ANNEXE 4 - Echéances des créances et dettes
- ANNEXE 5 - Engagement de crédit-bail
- ANNEXE 6 - Engagement financiers (hors crédit-bail)
- ANNEXE 7 - Etat de l'effectif
- ANNEXE 8 - Tableaux des filiales et participations

ANNEXE 1 - Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations			5 604 113		
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			10 315		
TOTAL (IV)			5 614 428		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			5 614 428		

Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)						
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique					
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations					5 604 113	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières					10 315	
TOTAL (IV)					5 614 428	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					5 614 428	

ANNEXE 2 - Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables				Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)							
TOTAL GENERAL (I + II + III)							
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ANNEXE 3 - Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- - Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige	50 000			50 000
Frais de développement				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)	50 000			50 000
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	96 325	0	11 339	84 986
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	96 325	0	11 339	84 986
TOTAL GENERAL (I + II + III)	146 325	0	11 339	134 986
Dont dotations et reprises d'exploitation			11 339	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

ANNEXE 4 - Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				0	0	0	
Prêts				9 836	9 836	0	
Autres immos financières				479	479	0	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				10 315	10 315	0	
Clients douteux ou litigieux				84 986	84 986	0	
Autres créances				353	353	0	
Créances représentatives de titres prêtés				0	0	0	
Personnel et comptes rattachés				0	0	0	
Securité sociale et autres organismes sociaux				0	0	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			40 372	40 372	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée			201	201	0	
	Autres impôts			0	0	0	
	Etat - divers			0	0	0	
Groupes et associés				1 945 802	1 945 802	0	
Débiteurs divers				8 460	8 460	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				2 080 175	2 080 175	0	
Charges constatées d'avance				0	0	0	
TOTAL DES CREANCES				2 090 490	2 090 490	0	
Prêts accordés en cours d'exercice				0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice				0			
Prêts et avances consentis aux associés				0			
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				0	0	0	0
Autres emprunts obligataires				0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				111 460	111 460	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers				0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés				8 987	8 987	0	0
Personnel et comptes rattachés				2 847	2 847	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				0	0	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée			0	0	0	0
	Obligations cautionnées			0	0	0	0
	Autres impôts			0	0	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				0	0	0	0
Groupes et associés				11 710 293	11 710 293	0	0
Autres dettes				882	882	0	0
Dette représentative de titres empruntés				0	0	0	0
Produits constatés d'avance				0	0	0	0
TOTAL DES DETTES				11 834 468	11 834 468	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				0			

ANNEXE 5 - Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs					
· Dotation de l'exercice					
Total					
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs					
· Exercices					
Total					
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus					
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					
· A plus de 5 ans					
Total					
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus					
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					
· A plus de 5 ans					
Total					
Montant pris en charge dans l'exercice					

Néant

ANNEXE 6 - Engagements hors bilan

Néant.

ANNEXE 7 - Etat de l'effectif

Néant.

ANNEXE 8 - Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
Participations (10 à 50% du capital)										
SAS HPM NORD	8 994 900	6 391 654	13.97%	5 603 121	5 603 121			136 490 458	6 803 060	628 325
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société assemblée à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.